

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT  
DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune d'ALLEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	13

**Séance du 10 décembre 2018**

Le lundi 10 décembre 2018 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Date de la convocation  
4 décembre 2018

Date d'affichage  
17 décembre 2018

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
17	0	0

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(e)s : Jocelyne CASTON (procuration donnée à Gérard CROZIER), Louis QUAIRE (procuration donnée à Rodrigue ROUBY), Fanny MOREL (procuration donnée à Jean-Michel CHAGNON), Maryvonne CORNU-CHARRIER (procuration donnée à Monique SEGUIN-MANCHON).

Etaient absents : Didier CHALAS, Marlène DE FROIDCOURT.

Secrétaire de séance : Christophe BURLING.

**BUDGET COMMUNE 2018 : Virement de crédits n° 3 :**

Le Maire rappelle que le budget voté le 9 avril 2018 est un budget prévisionnel et qu'il convient d'ajuster les crédits pour la troisième fois.

Après exposé du maire, le Conseil municipal,  
DECIDE de procéder au réajustement des crédits comme suit :

**En section de FONCTIONNEMENT,**

**DEPENSES :**

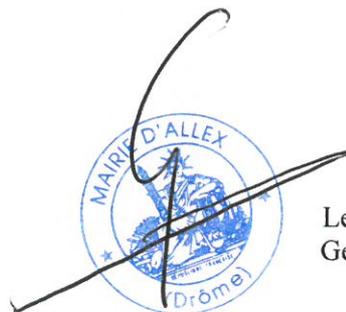
Chap 014 Article 739223 Fonds péréquation des ressources interco. et communales : - 265 €  
Chap 011 Article 6574 Subventions : + 265 €

**En section d'INVESTISSEMENT,**

**DEPENSES :**

Chap 21 Article 21318 Autres bâtiments publics : - 30 000 €  
Chap 21 Article 2121 Plantations d'arbres et d'arbustes : + 5 000 €  
Chap 21 Article 21312 Bâtiments scolaires : + 10 000 €  
Chap 21 Article 2183 Matériel informatique : + 5 000 €  
Chap 20 Article 2031 Frais d'études : + 10 000 €

Le Conseil approuve à l'unanimité.



Le Maire d'Allex,  
Gérard CROZIER